



**Forum: Autour de WD**

**Topic: Protéger un concept**

**Subject: Re: Protéger un concept**

Posté par: drcharly93

Contribution le : 15/12/2004 13:45:40

Bonjour William,

Vous ne pouvez pas protéger une idée ou un concept en tant que tel, mais sa matérialisation peut faire l'objet d'une protection à l'INPI :

Ce que j'ai trouvé sur l'INPI:

[http://www.inpi.fr/front/content/ART\\_96\\_85.php#q10](http://www.inpi.fr/front/content/ART_96_85.php#q10)

Une note proposée par [IIPRHelpdesk](#) s'intitule " Protection d'une idée ou d'un concept ". ; cette note de près de 6 pages fait le point sur les possibilités de protection des idées par les possibilités offertes par les Droits de Propriété Intellectuelle et par quelques autres possibilités.

Disponible uniquement en Anglais [ici](#)